



Note de service

Destinataire : Toute personne susceptible de remplir le formulaire « Demande de garde provisoire en vue d'une évaluation psychiatrique (SJ-1223) »

Expéditeur : Marie-Christine Tremblay, cheffe du Service des affaires juridiques

Date : Le 31 mars 2025

Objet : Formulaire « Demande de garde provisoire en vue d'une évaluation psychiatrique (SJ-1223) »

Le ministère de la Justice nous a informés que des versions périmées du formulaire « Demande de garde provisoire en vue d'une évaluation psychiatrique (SJ-1223) » seraient en circulation.

Afin de vous assurer d'utiliser le bon formulaire, veuillez vous assurer que la mention « SJ-1223 (2024-01) » apparaît dans le pied de page.

DEMANDE DE GARDE PROVISoire
EN VUE D'UNE ÉVALUATION PSYCHIATRIQUE
(art. 26 et suiv. C.c.Q. et art. 391 et suiv. C.p.c.)

À L'UN DES HONORABLES JUGES DE LA COUR DU QUÉBEC, LA PARTIE DEMANDERESSE EXPOSE CE QUI SUIT :

1. La partie demanderesse est une personne intéressée au sens de la loi en raison du fait que :



(indiquer votre lien avec la partie défenderesse)

SJ-1223 (2024-01)

Page 1

Si ce n'est pas le cas, nous vous invitons à [cliquer ici](#) pour récupérer la bonne version à utiliser.

